

# CAUE 70 CONSEILS AUX PARTICULIERS

permanences 1<sup>er</sup> trimestre 2021

Vous avez un projet de construction, de restauration, de transformation d'un bâtiment ou d'aménagement de votre jardin,

**Le CAUE de Haute-Saône**  
vous propose de rencontrer un conseiller  
**GRATUITEMENT**

## Sur rendez-vous uniquement

- au siège du CAUE 70
- dans les unités techniques du Département en relation avec les services instructeurs d'Ingénierie 70
- et éventuellement sur place dans tout le département

Prenez rendez-vous auprès du secrétariat du CAUE 70  
☎ 03 84 96 97 77

## UN PAYSAGISTE

pour aménager votre jardin

Il vous conseille, SUR RENDEZ-VOUS, sur les aménagements paysagers aux abords d'une maison, d'un gîte d'accueil, d'un bâtiment d'activité...

### Il vous informe et vous oriente sur :

- l'adaptation de vos souhaits aux caractéristiques de votre terrain
- les principes d'aménagement paysager
- le choix des essences et l'entretien
- la réglementation...

**AU DOMICILE DES PARTICULIERS** sur tout le département  
**du lundi au vendredi**  
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

## UN ARCHITECTE

pour construire et rénover

Il reçoit, SUR RENDEZ-VOUS, les particuliers qui désirent construire, restaurer, transformer un bâtiment.

### Il vous informe et vous oriente sur :

- le choix du terrain
- l'implantation d'un bâtiment
- le caractère architectural
- la qualité environnementale des bâtiments (QEB)
- l'organisation intérieure
- la réglementation
- le coût des travaux...

**VESOUL** Siège du CAUE, 5a route de Saint Loup  
**tous les lundis et mardis**  
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

**LURE** Unité technique, 20 rue des Cloies  
de 9 h 00 à 12 h 00  
**JANVIER** le mardi 19  
**FEVRIER** le mardi 23  
**MARS** le mardi 23

**GRAY** Unité technique, 4 rue de la Plage  
de 9 h 00 à 12 h 00  
**JANVIER** le mardi 05  
**FEVRIER** le lundi 01  
**MARS** le lundi 01

**VESOUL** Siège du CAUE, 5a route de Saint Loup  
**Performances énergétiques et matériaux sains** (partenariat CAUE/ADERA)  
de 14 h 00 à 18 h 00  
**JANVIER** les mardis 05 et 19  
**FEVRIER** les mardis 01 et 23  
**MARS** les mardis 01 et 23